

04.10.2018 - 09:59 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Négociations CN / CCT RA - Les syndicats abandonnent les rentiers FAR

Zurich (ots) -

Les partenaires sociaux sont d'accord sur des points essentiels du concept pour assainir le système de retraite anticipée dans la construction (FAR). Les entrepreneurs proposent de compenser la hausse des cotisations des travailleurs pour l'assainissement de la Fondation FAR - élément du paquet global soumis déjà aux syndicats en août 2018 - avec l'augmentation de salaire prévue dans ce paquet. Malgré cela, les syndicats menacent de lancer des grèves pour imposer de nouvelles augmentations de salaire. Ce faisant, ils empêchent l'aboutissement d'une solution et abandonnent les rentiers FAR. De leur côté, les entrepreneurs souhaitent vivement trouver des solutions et laissent l'invitation ouverte aux syndicats pour revenir de la rue à la table des négociations. Pour maintenir les emplois fixes sur les chantiers suisses, il est en outre nécessaire de simplifier et d'améliorer le système du temps de travail.

Après des mois d'obstructionnisme des syndicats au Conseil de fondation FAR, il a été possible de réaliser des progrès depuis l'été concernant l'assainissement du système de retraite anticipée. Les parties contractantes ont convenu de soumettre déjà le concept d'assainissement élaboré au Secrétariat d'état à l'économie (Seco) pour examen préalable. Un élément important de cette solution est l'augmentation des cotisations du côté des travailleurs, soit de 0.5% en 2019 et de 0.25% pour le début 2020 à 2.25% au total. Les employeurs versent et continueront à payer 5,5% pour financer le système FAR, ce qui représente toujours la part la plus importante. Pour mener finalement à bon terme l'assainissement urgent de la FAR, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a proposé aux syndicats de compenser ce relèvement des cotisations avec l'augmentation de salaire de + 0.75% au total, et ce dans le cadre du paquet global qui leur avait été soumis en août 2018. C'est ce qui permettrait de sauver rapidement le système FAR. Mais maintenant les syndicats exigent comme contrepartie pour l'assainissement une augmentation de salaire sensiblement supérieure. Ce faisant, ils mettent en péril la solution pour équilibrer les finances de la retraite anticipée et abandonnent les rentiers FAR.

Violation flagrante de la paix du travail

Il convient d'apporter encore de sensibles améliorations à la CN. Pour avancer dans la réalisation de cet objectif, les syndicats doivent venir à la rencontre des entrepreneurs en offrant leur aide pour simplifier et flexibiliser le système de temps de travail pour les entreprises. Il s'agit là d'un point crucial pour garantir les emplois fixes sur les chantiers suisses. Les syndicats ont annoncé des grèves pour mi-octobre. Ainsi, ils violent de manière flagrante et délibérée la paix du travail. La SSE constate que les syndicats ne sont pas intéressés à trouver une solution jusqu'à la fin des grèves. Les entrepreneurs regrettent bien évidemment cette situation et espèrent qu'après les grèves, les syndicats reviendront à la table des négociations avec des propositions constructives.

Contact:

Benedikt Koch, directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Matthias Engel, porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch